

M. HERRIDGE: Je désire formuler une plainte semblable au sujet d'un fleuve beaucoup plus important que le Fraser; je veux parler du Colombia qui vient de la région de Big-Bend, dans le nord de ma circonscription, pour se diriger vers le Sud et passer aux Etats-Unis. Ce cours d'eau est navigable, à ma connaissance depuis quelque 50 ans. Au début du siècle, le gouvernement fédéral a entrepris des travaux importants de dragage, pour venir en aide à la navigation entre les lacs Arrow supérieur et inférieur et permettre aux navires d'accoster aux quais d'Arrowhead. A cette époque, notre population était plutôt clairsemée; on ne comptait que de deux à trois cents personnes sur une distance de 150 milles. Plus tard, la population s'étant beaucoup accrue, on nous a donné un service ininterrompu de navires d'un bout à l'autre des lacs. Plus tard, les travaux de dragage ayant été restreints, on a dû, malgré l'accroissement considérable de la population et l'augmentation de l'activité tant agricole que forestière, limiter le service à la période commençant à la fin d'avril et se terminant au début de novembre, par suite de la restriction des crédits affectés au dragage. A l'eau basse, les navires ne peuvent passer d'un lac à l'autre. Je conseille au ministre, de demander un crédit plus considérable afin de tenir ouvert le chenal entre les lacs Arrow supérieur et inférieur, et je lui signale de plus que le sable entraîné par le Colombia à l'entrée du lac Arrow supérieur se dépose en fortes quantités pour former des bancs à proximité des quais d'Arrowhead. Je signale au ministre ce que m'ont appris des capitaines de navires qui parcourent les lacs depuis des années, c'est-à-dire qu'une bonne partie des dépenses de dragage à proximité des quais d'Arrowhead, de même que sur le banc à l'embouchure du Colombia, pourraient être évitées si le ministère réussissait à décider le Pacifique-Canadien à déplacer ses quais d'Arrowhead vers un point situé à quelque trois cents verges à l'est, où le bassin, plus profond, ne s'ensable jamais.

Je ne demande pas qu'on place une nouvelle drague plus puissante sur le Colombia, car nous comprenons tous quels progrès importants de nature à modifier complètement la situation, peuvent se produire dans la région d'ici quelques années; je prie cependant le ministre d'étudier l'à-propos d'augmenter le crédit destiné au dragage, surtout entre les lacs Arrow supérieur et inférieur, car, lorsque la saison est écourtée et que le service des vapeurs est interrompu, toute la région en souffre considérablement. J'aimerais qu'on nous dise quelle somme sera consacrée au dragage cette année.

[M. Cruickshank.]

L'hon. ALPHONSE FOURNIER (ministre des Travaux publics): Je désire féliciter l'honorable député de Fraser-Valley de la façon dont il a expliqué au comité la nécessité du dragage sur le fleuve Fraser. Samedi, j'ai dit à l'honorable député de New-Westminster que nous songions à acheter ou construire une nouvelle drague pour ce fleuve et que mes hauts fonctionnaires étudiaient cette question en ce moment. Nous espérons prendre une décision sous peu. Pour ce qui est du dragage du fleuve Colombia, je crois savoir qu'une commission, composée de représentants des gouvernements américain et canadien, a été instituée pour étudier l'état de choses exposé par l'honorable représentant de Kootenay-Ouest. Un des ingénieurs éminents de mon ministère, M. Goodspeed, fait partie de la commission, dont nous attendons un rapport prochainement. L'honorable député peut être convaincu que nous ferons l'impossible pour nous conformer à ses conclusions.

(L'article est adopté.)

Division de l'ingénieur en chef—Dragage:

303. Nouvelle drague pour les Grands Lacs (à voter de nouveau \$50,000), \$162,000.

M. SENN: Plus tôt au cours de la session, j'ai demandé au ministre d'envoyer un de ses inspecteurs à l'embouchure du ruisseau Nanticoke, situé en Ontario, pour s'assurer si l'on ne pourrait pas y effectuer du dragage afin de venir en aide aux pêcheurs de l'endroit. Peut-être n'est-il pas régulier de poser cette question en ce moment. Le ministre nous dira-t-il si l'on a agi à cet égard ou si l'on se propose de donner suite à ma demande?

L'hon. M. FOURNIER: Dès que l'honorable député m'eut parlé de ce travail de dragage, j'ai donné à mes hauts fonctionnaires instructions d'envoyer un ingénieur à cet endroit pour préparer un rapport sur l'opportunité et la possibilité d'entreprendre ces travaux. Je n'ai pas encore reçu le rapport, mais, dès que je l'aurai, j'avertirai l'honorable député des résultats de l'enquête. Le présent crédit se rapporte à une nouvelle drague que nous plaçons sur le lac Ontario pour y augmenter nos travaux de dragage.

M. SENN: En ce cas, je demande au ministre de s'assurer que le rapport soit préparé et, s'il est favorable à l'entreprise, de s'en inspirer.

L'hon. M. FOURNIER: Sûrement. Le crédit intitulé "généralités" nous permettra, je crois, d'entreprendre ces travaux, s'il est nécessaire.

M. ROSS (St. Paul's): Cette drague est-elle destinée à une partie particulière des Grands Lacs?